

Enfin le Catalogue de l'abbé de Tersan retranche l'F (1)

DEAE. SEG.

P. X.

Quant à l'interprétation des sigles, de La Mure les restitue ainsi : *Deæ Segusiavorum fori pondo decem*. D'après la leçon du Catalogue, on est obligé de lire *Deæ Segetiæ*, ou *Segusiæ pondo decem*, et c'est la leçon que je proposerais même en admettant l'F ; je dirais alors *Deæ Segetiæ fide pondo decem*, sous la foi de la déesse Ségetia, poids de dix livres. Le poids dont ils'agit devait être un poids publiquement reconnu, puisqu'il est sauvegardé par une divinité. Cette divinité devait être reconnue et admise sans conteste par tous ceux qui venaient trafiquer au *Forum*. Ce serait donc borner son influence à la ville de *Forum* que de dire à la déesse du *Forum des Ségusiaves*, et la désignation me paraît trop vague. On appelait ordinairement par leur nom les divinités topiques : d'ailleurs, les monuments nous autorisent à lire *Segetiæ*.

Qu'était-ce que cette déesse *Segetia* ou *Segusia*, dont le nom se rapproche si fort de *Segusiavi*. Il est certain qu'il existe entre eux une grande affinité, et on ne peut méconnaître leur filiation. Pline parle de deux divinités qui se partagent la garde des fruits de la terre : l'une, *Seia*, préside aux semailles ; l'autre, *Segesta*, préside aux moissons. *Seiam à Serendo, Segestam à Segetibus appellabant* (2). Saint Augustin est encore plus explicite. « Pendant tout le temps que les froments sont en terre,

(1) Page 26, n° 200.

(2) *Hist.* XVIII, 2.